



**PLAN STRATÉGIQUE DU
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

2009-2013

Décembre 2008



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 LA STRATÉGIE	1
1.1 MISSION	1
1.2 VALEURS.....	1
1.3 MODÈLE LOGIQUE	1
1.4 BUTS ET STRATÉGIES.....	3
1.4.1 But n° 1	3
1.4.2 But n° 2	3
1.4.3 But n° 3	4
1.4.4 But n° 4	4
1.5 MESURE NOTRE RENDEMENT	4
2.0 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL	5
3.0 RÉVISIONS DU PLAN STRATÉGIQUE.....	5
4.0 CADRE DE MESURE	6



1.0 LA STRATÉGIE

1.1 Mission

Nous favorisons la reddition de comptes en fournissant de l'information objective à la population du Nouveau-Brunswick par l'entremise de l'Assemblée législative.

1.2 Valeurs

Reddition de comptes, crédibilité et objectivité de notre travail.

Communication ouverte entre nous et avec nos intervenants, tout en assurant la confidentialité. Respect envers notre clientèle, envers les entités que nous vérifions et entre nous.

Milieu de travail agréable qui favorise une culture de l'apprentissage, un perfectionnement professionnel continu et une éthique du travail fondée sur l'honnêteté.

Un personnel compétent, efficient et efficace dont l'environnement de travail encourage la responsabilité personnelle en matière de travail et de carrière.

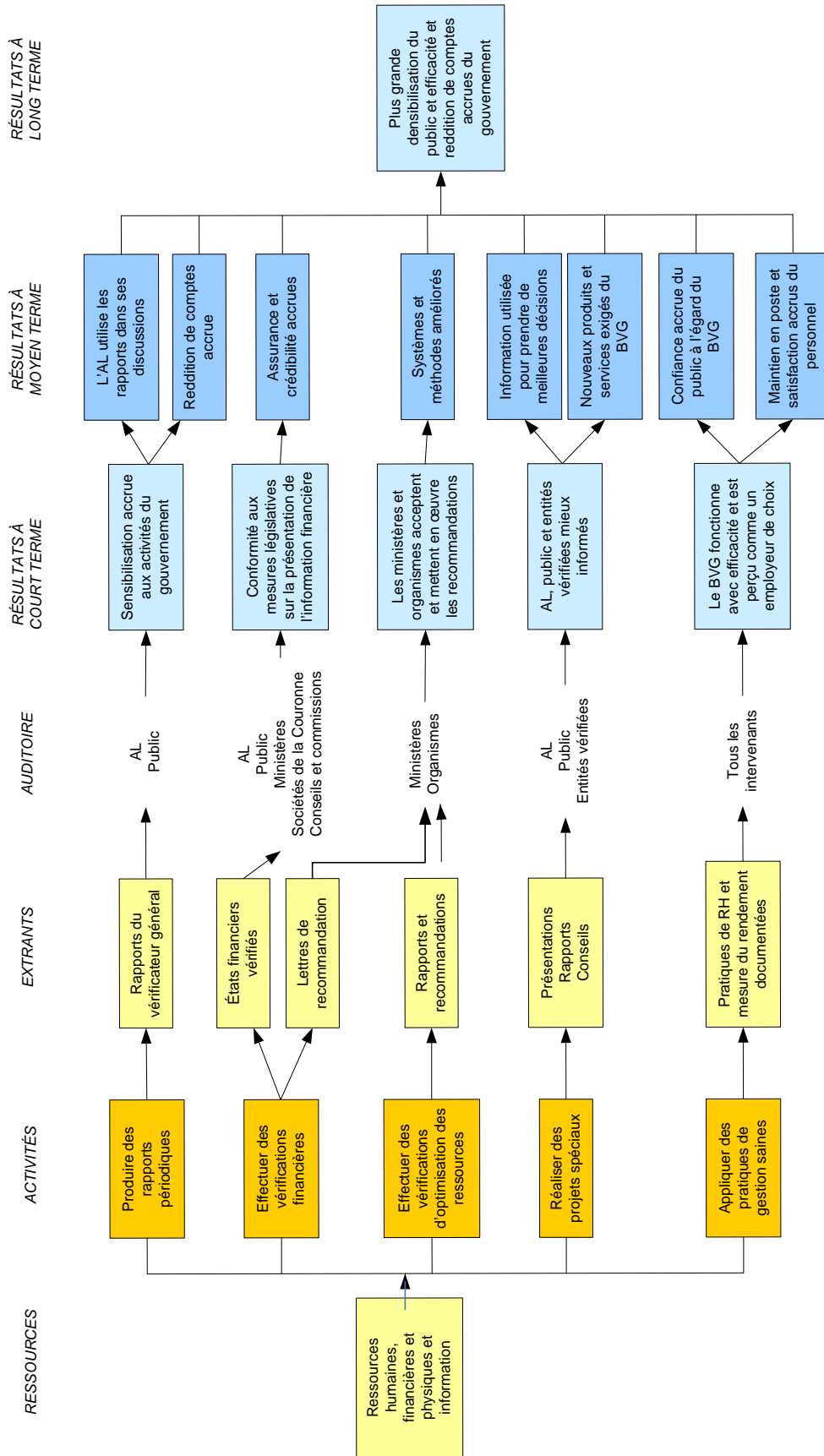
Le maintien de notre indépendance de façon à nous assurer la confiance du public et de nos collègues.

1.3 Modèle logique

Notre modèle logique offre une représentation visuelle de nos activités en tant qu'organisation et des résultats escomptés. Il montre les activités que nous entreprenons, la séquence des extrants ainsi que les résultats qui sont censés découler de ces activités. Le modèle logique constitue la base de la mesure de notre rendement.



**MODÈLE LOGIQUE POUR LE
 BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
 DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



LÉGENDE

BVG – Bureau du vérificateur général
 AL - Assemblée législative



1.4 Buts et stratégies

Notre objectif fondamental est de mieux faire connaître l'utilisation des ressources publiques et d'accroître l'efficacité et la reddition de comptes du gouvernement. Pour y parvenir, nous avons établi les quatre buts suivants :

1.4.1 But n° 1

L'Assemblée législative et le public connaissent et valorisent le travail que nous faisons, et ont confiance dans notre capacité de fournir de l'information opportune, objective et crédible.

Stratégies

- Nous effectuerons des vérifications et des examens dans des domaines qui sont importants pour l'Assemblée législative et le public.
- Nous formulerons uniquement des recommandations qui, de notre avis, peuvent et doivent être mises en œuvre.
- Nous préparerons des rapports clairs et complets qui seront publiés en temps opportun.
- Nous communiquerons nos constatations positives aussi bien que négatives.
- Si nous décidons de ne pas aller de l'avant avec une vérification, nous ferons part de cette décision et nous exposerons nos raisons.
- Nous maximiserons les possibilités d'éduquer et d'informer l'Assemblée législative et le public de même que les entités que nous vérifions sur la manière dont nous réalisons notre travail et sur les raisons pour lesquelles nous faisons ce travail.

1.4.2 But n° 2

Les ministères et les organismes acceptent et mettent en œuvre nos recommandations.

Stratégies

- Nous planifierons et effectuerons nos vérifications avec professionnalisme.
- Nous travaillerons en étroite collaboration avec les ministères et les organismes que nous vérifions.
- Nous nous efforcerons d'écouter et de comprendre les points de vue des entités vérifiées.
- Lorsqu'il y a lieu, nous inclurons le point de vue de l'entité vérifiée dans notre rapport à l'Assemblée législative.



1.4.3 But n° 3

Dans l'exécution de notre travail, nous appliquerons des pratiques de gestion saines.

Stratégies

- Nous établirons des stratégies et des directives par écrit dans tous les domaines pertinents.
- Nous tiendrons et suivrons un manuel sur l'assurance de la qualité pour surveiller la conformité à nos directives et pratiques établies.
- Nous nous tiendrons au fait de ce qui constitue des pratiques de gestion saines.
- Nous établirons un plan de travail annuel écrit.
- Nous évaluerons la mesure dans laquelle nous atteignons nos buts et objectifs et nous en ferons rapport.

1.4.4 But n° 4

Nous offrirons un milieu de travail attrayant qui permet au personnel de s'épanouir sur le plan professionnel.

Stratégies

- Nous prévoyons du temps et des fonds pour permettre aux membres du personnel de participer à des possibilités de perfectionnement professionnel.
- Nous confierons aux membres du personnel différents dossiers de vérification qui leur permettront, dans la mesure du possible, de travailler dans des domaines qui les intéressent particulièrement.
- Nous solliciterons l'opinion des employés dans l'affectation du travail.
- Nous ferons enquête auprès du personnel tous les deux ou trois ans et réagissons promptement aux résultats de ces enquêtes sur la satisfaction.
- Nous ferons preuve de souplesse pour permettre aux membres du personnel de maintenir un équilibre travail-vie personnelle convenable.

1.5 Mesure notre rendement

Lorsque nous effectuons des vérifications dans les ministères et les organismes, nous prenons souvent en considération de l'information concernant trois domaines principaux : économie, efficience et efficacité. Nous croyons qu'il est important d'exiger de notre bureau qu'il respecte



les mêmes normes. Donc, notre système de mesure du rendement englobe ces mêmes trois domaines. Une grande partie de l'information que nous recueillons au sujet de l'économie et de l'efficacité est généralement constituée d'informations internes dont nous nous servons pour surveiller notre rendement financier (respect de notre budget) et pour améliorer nos processus internes. Dans le cadre de notre obligation redditionnelle envers l'Assemblée législative, nous avons décidé de faire rapport publiquement sur le coût de nos vérifications (économie) et sur le pourcentage de temps que notre bureau consacre au travail de vérification (efficacité).

Le cadre de mesure présenté au point 4.0 est axé sur l'efficacité et répond à la question suivante : atteignons-nous nos buts? Ce cadre tient compte des buts que nous avons établis et suit le modèle logique, car il se fonde sur les résultats auxquels nous tentons de parvenir pour nos intervenants.

Nous avons approfondi ces indicateurs en élaborant un ensemble équilibré de mesures et, chaque année, nous ferons rapport sur ces indicateurs pour montrer les progrès que nous aurons accomplis vers la réalisation de notre mission.

2.0 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Le BVG préparera un plan de travail annuel dont la structure suivra de près le plan stratégique. Le plan de travail offre un degré de détail accru concernant la planification, les activités et la situation financière, y compris les cibles de rendement particulières pour l'année sur lesquelles repose la majeure partie de la surveillance et de l'examen.

3.0 RÉVISIONS DU PLAN STRATÉGIQUE

Le BVG examinera le plan stratégique chaque année. Le plan stratégique fera l'objet d'une mise à jour complète au moins aux cinq ans.



4.0 CADRE DE MESURE

Buts	Activités	Résultats		Mesure de notre rendement (indicateurs)
		À court terme	À moyen terme	
L'Assemblée législative et le public connaissent et valorisent le travail que nous faisons, et ont confiance dans notre capacité de fournir de l'information opportune, objective et crédible.	Produire des rapports périodiques	Sensibilisation accrue aux activités du gouvernement	L'AS utilise les rapports dans ses discussions Reddition de comptes accrue	- Perception des députés, déterminée par une enquête.
	Effectuer des vérifications financières	Conformité aux mesures législatives sur la présentation de l'information financière	Assurance et crédibilité accrues	- Les vérifications sont effectuées dans les limites de notre budget, et les délais des entités vérifiées sont respectés. - Perception des députés, déterminée par une enquête. - Perception des entités vérifiées, déterminée par une enquête.
	Réaliser des projets spéciaux	Assemblée législative, public et entités vérifiées mieux informés	Information utilisée pour prendre de meilleures décisions Nouveaux produits et services exigés du BVG	- Perception des députés, déterminée par une enquête. - Perception des entités vérifiées, déterminée par une enquête.
Les ministères et les organismes acceptent et mettent en œuvre nos recommandations.	Effectuer des vérifications d'optimisation des ressources	Les ministères et organismes acceptent et mettent en œuvre les recommandations	Systèmes et méthodes améliorés	- Nombre de recommandations acceptées - Nombre de recommandations mises en œuvre



<p>Dans l'exécution de notre travail, nous appliquerons des pratiques de gestion saines.</p>	<p>Établir par écrit et appliquer de bonnes pratiques de RH</p>	<p>Le BVG fonctionne à un niveau d'efficacité élevé, et tous les employés estiment être traités de manière équitable et uniforme</p>	<p>Confiance accrue du public à l'égard du BVG</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des députés, des entités vérifiées et des employés, déterminée par une enquête. - Reddition de comptes <ul style="list-style-type: none"> - Coût des vérifications (économie) - Pourcentage de temps consacré au travail de vérification (efficience)
<p>Nous offrirons un milieu de travail attrayant qui permet au personnel de s'épanouir sur le plan professionnel.</p>	<p>Confier aux employés différents dossiers stimulants qui leur permettent de travailler dans des domaines d'intérêt particulier, et accorder la priorité en temps et en argent aux possibilités de perfectionnement professionnel.</p>	<p>Le BVG est perçu comme un employeur de choix</p>	<p>Maintien en poste et satisfaction accrues du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des employés, déterminée par une enquête.